

SAFETY DATA SHEET



PROSOCO
Version 2.01

Date d'émission 20-janv.-2015

Date de révision 21-août-2024

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit BMC® II Tint Base

Autres moyens d'identification

Code du produit 43072

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday

785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)

800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Cancérogénicité

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger

Susceptible de provoquer le cancer



Aspect batter like.

État physique liquide

Odeur Mild

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

autres informations

• Peut être nocif par ingestion

26 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Water	7732-18-5	15 - 40	*
Nepheline Syenite	37244-96-5	10 - 30	*
Titanium dioxide	13463-67-7	7 - 13	*
Talc	14807-96-6	3 - 7	*
Natural diatomaceous earth	61790-53-2	1 - 5	*
Chlorite	1318-59-8	1 - 5	*
Silicon Dioxide	7631-86-9	1 - 5	*
Alkylalkoxy siloxane	104780-78-1	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

May cause skin irritation. Peut causer une irritation des yeux.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust	IDLH: 5000 mg/m ³ TWA: 2.4 mg/m ³ CIB 63 fine TWA: 0.3 mg/m ³ CIB 63 ultrafine, including engineered nanoscale
Talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m ³ particulate matter containing no asbestos and <1%	(vacated) TWA: 2 mg/m ³ respirable dust <1% Crystalline	IDLH: 1000 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³ containing no

	crystalline silica, respirable particulate matter	silica, containing no Asbestos TWA: 20 mppcf if 1% Quartz or more; use Quartz limit	Asbestos and <1% Quartz respirable dust
Natural diatomaceous earth 61790-53-2		(vacated) TWA: 6 mg/m ³ Silica, amorphous <1% Crystalline silica : (80)/(%) SiO ₂ mg/m ³ TWA TWA: 20 mppcf	
Silicon Dioxide 7631-86-9		TWA: 50 µg/m ³ excludes construction work, agricultural operations, and exposures that result from the processing of sorptive clays (vacated) TWA: 6 mg/m ³ <1% Crystalline silica TWA: 20 mppcf : (80)/(%) SiO ₂ mg/m ³ TWA	IDLH: 3000 mg/m ³ TWA: 6 mg/m ³

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	Mild
Aspect	batter like.	seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
couleur	blanc		

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	10	pH Range 9-10
Point de fusion/point de congélation	0 °C / 32 °F	Do not freeze
Boiling point / boiling range	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F	ASTM D 3278
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible	

Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
densité	1.3 (1.22-1.41)
Solubilité dans l'eau	partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Unidentified organic compounds.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Peut causer une irritation
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Peut être nocif par inhalation.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite.
Ingestion	NE PAS goûter ou ingérer. Peut être nocif par ingestion.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)		
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)		
Silicon Dioxide 7631-86-9	= 7900 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 2.08 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes may cause eye and skin irritation.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.**Mutagénicité sur les cellules** Aucun renseignement disponible.**germinales****Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titanium dioxide 13463-67-7	-	2B	-	X
Talc 14807-96-6	-	Group 3	-	X
Natural diatomaceous earth 61790-53-2	-	Group 3	-	X

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**Groupe 2B - cancérogène possible pour l'homme**Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**X - Présent***Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit****Toxicité aiguë inconnue** 26 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue**Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .**

ETAmél (orale)	4811 mg/kg
ETAmél (cutané)	28862 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	107081 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	18.2 mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Talc 14807-96-6	-	100: 96 h Brachydanio rerio g/L LC50 semi-static	-	-
Silicon Dioxide 7631-86-9	440: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	5000: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	-	7600: 48 h Ceriodaphnia dubia mg/L EC50

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT Not Regulated for all modes of transportation.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Titanium dioxide - 13463-67-7	Carcinogen

Silicon Dioxide - 7631-86-9	Carcinogen
Diuron (Iso) - 330-54-1	Carcinogen
Quartz - 14808-60-7	Carcinogen
Methanol - 67-56-1	Developmental
Cellulose - 9004-34-6	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Titanium dioxide 13463-67-7	X	X	X
Talc 14807-96-6	X	X	X
Natural diatomaceous earth 61790-53-2	X	-	-

16. Autres renseignements

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department

Date d'émission 20-janv.-2015

Date de révision 21-août-2024

Note de révision

Sections de la FS mises à jour 7

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique